



## REGLEMENT DE LA COUPE DU COMITE DE L'AIN SAISON 2007-2008

### PREAMBULE

La création de cette compétition interne au Comité de Tarot de l'Ain doit permettre à chaque club de composer des équipes qui se confronteront tout au long de l'année. Cette épreuve est l'opportunité pour de nouveaux joueurs de découvrir toutes les formes de compétitions du Tarot et en particulier le jeu en équipe. Cette compétition **NE REMPLACE PAS LA COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES** qui continue de qualifier pour le niveau national.

### REGLEMENT

1-Une compétition ouverte à tous les clubs de tarot de l'Ain affiliés FFT, est créée sous le nom de COUPE DU COMITE

2-La compétition oppose dans **5 épreuves**, des équipes composées de **6 joueurs**, licenciés, issu d'un même club de tarot faisant partie du Comité de l'Ain

#### 3-COMPOSITION DES EQUIPES

**3-1-La composition des équipes est de 6 joueurs .Pour chaque épreuve l'équipe doit présenter au maximum 2 joueurs classés 1<sup>ère</sup> série, et au minimum 2 joueurs promotion.**

3-2-Les clubs à faible effectif peuvent composer leur équipe en faisant appel à un ou deux joueurs d'un autre club, de même les clubs composant plusieurs équipes peuvent compléter **une** équipe par deux joueurs maximum d'un autre club.

3-3-Des remplacements ponctuels peuvent intervenir dans **chaque équipe et** à chaque épreuve.

Leur nombre maximum ne peut excéder 2 par épreuve.

Le nombre total de remplaçants ne peut excéder 3 **par équipe** .

Le nombre total de remplaçants extérieurs au club ne peut excéder 2 **par équipe** .

Un joueur ayant déjà joué dans une équipe ne peut concourir dans une autre équipe.

#### 4 –DEROULEMENT DE LA COMPETITION

4-1 -Duplicate individuel avec 6 joueurs par équipe, le classement se faisant par addition des pourcentages des 6 joueurs de l'équipe

4-2 -Triplette avec 2 triplettes par équipe, le classement se faisant par l'addition des pourcentages des 2 triplettes

4-3 -Quadrette avec 1 Quadrette par équipe classement en fonction du résultat

-Un duplicate individuel est organisé pour les 2 joueurs absents de la quadrette, le classement est identique à celui du paragraphe 4-1

4-4 -Libre avec 6 joueurs par équipe le classement se faisant par addition des scores des 6 joueurs

4-5 –Des joueurs 'Joker', **inscrits auprès de l'arbitre**, peuvent participer aux épreuves individuelles **ou triplettes** pour compléter les tournois, ils ne comptent pas dans le classement de cette compétition.

#### 5 -Classement

5-1-Dans la mesure du possible on évitera de faire se rencontrer les équipes d'un même club en triplette. En libre les joueurs d'une même équipe ou d'un même club, seront répartis sur la même ligne

5-2-A chaque compétition les équipes sont classées de 1 à X fonction de leurs résultats

et la somme de l'inverse des rangs de chaque compétition (le duplicate individuel complément du Quadrette est affecté d'un coefficient de 0.5) donne le classement général qui désigne le club vainqueur et son équipe. En cas d'égalité c'est le classement du duplicate individuel qui sert d'appuis au quadrette qui départagera les ex-aequo.

### 5-3 Forfaits équipes ou joueurs

Les équipes forfaits marquent 0 points et pour les autres le calcul se fait toujours en fonction du nombre X d'équipes inscrites pour la compétition.

Joueurs absents en individuel ou triplète : Le total des pourcentages se calcule sur les joueurs ou équipes présents.

En libre, les équipes incomplètes à 5, 4 ou 3 joueurs subissent un abattement sur le total des points marqués.

Equipes à 5 = -1/6 de la valeur absolue du total des 5

Equipes à 4 = -1/3 de la valeur absolue du total des 4

Equipes à 3 = -1/2 de la valeur absolue du total des 3

5-4-L'attribution de PCN se fait avec application de l'indice régional si les conditions sont remplies

### 6 -Engagements

Un engagement par équipe de 2 euros par joueur et par compétition soit 48 euros par équipe couvrent les frais de déclaration PCN de logistique du Comité et des clubs accueillant les épreuves. Les recettes annexes de bar revenant au club accueillant les épreuves.

### 7 -Calendrier

Epreuve	DATE	LIEU
Individuel Duplicate	26 avril 2008	MAS RILLIER
Quadrette	16 Mai 2008	BRION
Individuel Duplicate d'appoint	16 Mai 2008	BRION
Triplète	23 Mai 2008	ST VULBAS
Individuel Libre	06 Juin 2008	VIRIGNIN

Les engagements doivent parvenir avec la liste des joueurs pour le 28 mars auprès du Responsable de la compétition.